

Hépatite A



Mise à jour
12/11/2024

Informations relatives à
CHUV / Endoscopie

Epidémiologie

Agent infectieux

Virus de l'Hépatite A (virus ARN)

Réservoir

Homme

Mode de transmission



Dans la communauté: par l'eau ou par les aliments contaminés, par contact direct



A l'hôpital: par contact direct avec les selles ou avec du matériel contaminé

Période d'incubation

Dépend de la dose infectante, 15 à 50 jours, en moyenne 28 à 30 jours

Durée d'infectiosité

Dès la deuxième moitié de la période d'incubation et jusqu'à quelques jours après le début de l'ictère

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures additionnelles

-  Aucune, l'application des Précautions Standard est suffisante
 -  Instaurer des Mesures Additionnelles CONTACT en pédiatrie ou si patient avec incontinence fécale
-

Placement

Si Mesures Additionnelles Contact :

-  Chambre individuelle
 -  Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe)
-

Durée des mesures

-  Enfants < 3 ans : pendant toute la durée de l'hospitalisation

-  Enfants 3-14 ans : pendant 2 semaines après le début des symptômes
 -  Enfants > 14 ans : pendant 1 semaine après le début des symptômes
 -  Adulte incontinent : pendant 1 semaine après le début des symptômes
-

Signalétique

Si Mesures Additionnelles Contact :

-  Affiche A3 pour les visiteurs et affiche "entrée Mesures Additionnelles" sur la porte à l'extérieur de la chambre
 -  Chariot d'isolement avec surblouses devant la chambre
 -  Affiche "sortie Mesures Additionnelles" sur la porte à l'intérieur de la chambre
 -  Plaquette sur la potence du lit, à transférer sur la chaise lors de transport
 -  Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter avec du ruban adhésif rouge le périmètre d'isolement
 -  Avant intervention chirurgicale, indiquer les Mesures Additionnelles dans Digistat
-

Soins de base

-  En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier
-

Matériel de soins

-  Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles



Privilégier le matériel à usage unique

Transport

Si Mesures Additionnelles Contact :



Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés, désinfection des mains



Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient et le transporteur



Si transfert en chaise, y suspendre la plaquette de la potence du lit



Désinfection du pourtour du lit et des accessoires (pompes à perfusion, chaise roulante) avant de sortir de la chambre



Limitier les déplacements aux besoins essentiels

Circulation

Si Mesures Additionnelles Contact :



Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels. Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties au BH 08 ou à l'extérieur



Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés si plaies, désinfection des mains



Le fauteuil du patient ou tout autre dispositif est désinfecté au moyen d'une lingette imprégnée d'alcool ou de détergent/désinfectant avant la sortie de la chambre



Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient



Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient

Visiteurs

Si Mesures Additionnelles Contact

-  Ne pas s'asseoir sur le lit
 -  Désinfection des mains en sortant de la chambre
 -  Surblouse seulement si participation aux soins
-

Transfert/Sortie

Si Mesures Additionnelles Contact :

-  Avertir le service/établissement de soins de destination
-

Autre

-  Vaccination du personnel s'occupant de population vulnérable (handicapés institutionnalisés)
 -  Vaccination du personnel porteur d'hépatite C
 -  Vaccination du personnel lors d'épidémie ou dans les régions à haute endémies
-

Mesures en cas d'épidémie

-  Cohortage possible lors d'épidémie
 -  Se référer aux recommandations de l'unité HPCi-CHUV
-

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

-  Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique
-

Gants

-  Non indiqués en systématique
 -  A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)
-

Blouse de protection

-  Si risque de projections de liquides biologiques
 -  Ou si Mesures Additionnelles Contact (sauf si simple passage dans la chambre)
-

Masque de soins

-  Non en systématique
 -  A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)
-

Lunettes de protection

-  Non en systématique
 -  A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)
-

Mesures complémentaires

-  Le personnel porteur d'hépatite C devrait être vacciné contre l'hépatite A
 -  Vaccination du personnel des laboratoires de microbiologie
 -  Vaccination du personnel dans les régions à haute endémie ou lors d'épidémie
 -  *Vaccination du personnel s'occupant de population vulnérable (handicapés institutionnalisés)*
-

Nettoyage et désinfection

Matériel de soins

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel
- A la levée des Mesures Additionnelles :**
-  Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre
 -  Eliminer le matériel non désinfectable (boites de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la zone patient (< 2 m)
 -  Conserver le matériel non désinfectable (boites de gants, masques, lingettes, etc) présent hors de la zone patient (> 2 m) sauf si souillures visibles
-

Lit et literie

- Utiliser les sacs à linge usuels
- Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre
- Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

A la levée des Mesures Additionnelles :

- Changer le lit et la literie
-

Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
- Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
- Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

A la levée des Mesures Additionnelles :

- Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)
 - Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène
 - Changement du rideau de lit ou nettoyage de la surface du paravent
 - Trempage du rideau de la salle de bains
-

Déchets

- Elimination des déchets selon les filières habituelles
-

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal



Déclaration du médecin dans les 24 heures
